

Procès-verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot

Séance du 6 décembre 2021 à la grande salle communale

Début de la séance : 20h

Rédaction du procès-verbal : Madame Stéphanie Ischer-Sgobba

Après avoir salué l'assemblée et le public la séance est ouverte par la Présidente du Conseil général, Madame Valérie Mercier.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

| Ordre du jour |
|--|
| 1. Appel |
| 2. Procès-verbal de la séance du 21.06.2021 |
| 3. Dissolution du Syndicat du stand de tir de la Vallée de La Brévine (STIVAB) |
| 4. Budget de l'exercice 2022 |
| 5. Rapports des commissions |
| 6. Interpellations et questions |

1. Appel

| Présents : | Absent : |
|---|---|
| Conseil général : Madame Valérie Mercier Madame Sylvia Amez-Droz Monsieur Kevin Girardin Madame Shadya Quadranti Madame Elvina Huguenin-Dumittan Madame Christelle Vuillemez Madame Anaëlle Marguet Monsieur Patrick Reymond Monsieur Florian Sgobba Monsieur Yvan Botteron | Conseil communal : Madame Anne-Laurence Quadranti Monsieur Thierry Saisselin Monsieur Charles-André Chopard Monsieur Roger Faivre Monsieur Pierre-André Vuillemez Madame Sarah Chapatte |
| | Monsieur Frédéric Simon-Vermot |

2. Procès-verbal de la séance du 11.01.2021

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

3. Dissolution du Syndicat du stand de tir de la Vallée de La Brévine (STIVAB)

Le rapport explicatif a été envoyé au préalable.

Madame Valérie Mercier interroge l'assemblée sur d'éventuelles interrogations.

Lecture de l'arrêté par la Présidente, Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 6 décembre 2021 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

4. Budget de l'exercice 2022

Le budget 2022 ainsi que le rapport du Conseil communal ont été envoyés au préalable.

Le 22 novembre 2021 la commission financière s'est retrouvée.

Monsieur Yvan Botteron remercie à l'administratrice et le Conseil communal pour le travail effectué. Toutes les interrogations émises par les membres présents de la commission financière ont trouvé des réponses.

Cela concernait entre autres des interrogations concernant les charges du personnel en diminution. En effet, suite à la démission de la titulaire, le poste de concierge a été revu à la baisse, d'une part en raison de la diminution des activités à la salle en lien avec le Covid-19 et d'autre part car il s'est avéré que le taux d'activité était surévalué.

Une question également concernant l'utilisation du poste 31200.00 - Transports. Monsieur Thierry Saisselin a répondu qu'il s'agissait de l'éclairage public. Aux comptes 2020, il y a uniquement la consommation électrique (factures Groupe E). Sont prévus au budget 2022 : la pose de luminaires dans la zone à bâtir « Sous-le-Village » (déjà mis au budget 2021 mais non réalisé) / le contrôle et l'élimination des défauts constatés lors de l'inspection des installations d'éclairage public (obligatoire tous les 5 ans).

Monsieur Yvan Botteron avait interrogé le Conseil communal sur sa vision, post-covid, au niveau fiscal. Monsieur Thierry Saisselin répond : « Nous faisons des estimations prudentes, car il n'est jamais évident de prévoir les rentrées fiscales, mêmes hors pandémie. On espère se baser sur une bonne conjoncture ».

Lecture de l'arrêté par la Présidente, Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 6 décembre 2021 est accepté à l'unanimité.

5. Rapports des commissions

Commission financière et de gestion

Selon ci-dessus.

Commission des naturalisations et des agrégations

Néant.

Commission d'urbanisme

Madame Anne-Laurence Quadranti intervient en indiquant qu'une pré-étude a été envoyée, à Neuchâtel, pour le plan d'aménagement local (PAL). « Ça suit son cours ».

Constructions de nouvelles villas « Sous-le-Village : Madame Anne-Laurence Quadranti relève que la troisième villa vient d'être terminée. Il y en a encore 3 à vendre.

Commission pour l'entretien des chemins communaux

Monsieur Yvan Botteron évoque le projet de réfection des routes au Maix-Rochat et au Maix-Baillod. Et aussi le chemin des Babelins.

Rien d'autre à relever.

Commission du feu et de la salubrité publique

Néant.

Commission de sécurité routière

Madame Christelle Vuillemez revient sur les travaux effectués à l'entrée et à la sortie du village, les arrêts de bus et le trottoir du Bas-du-Cerneux. Elle indique que les travaux ont été effectués dans les temps et les devis ont été respectés.

Elle relève le montant des dépenses liées à la sécurisation routière : CHF 295'061.- (les chiffres devaient être confirmés selon le dernier procès-verbal).

A relever qu'une subvention de CHF 6900.- a été reçue pour les arrêts de bus de la part du Canton. Et également une subvention de CHF 80'000 par Patenschaft Berggemeinden (parrainage suisse pour les communes de Montagnes).

Monsieur Roger Faivre informe que le chemin de la Cloison-Bossue a été refait.

Monsieur Yvan Botteron fait part de son avis concernant les bornes abeilles. Elles sont sombres et peu réfléchissantes, selon lui.

Monsieur Roger Faivre répond en indiquant avoir pris le point et être déjà en réflexion à ce sujet. Elles n'ont pas de catadioptrés.

Conseil intercommunal du SEVAB

Madame Valérie Mercier relève un excédent de CHF 99'000 et peu d'achat d'eau. « Il n'est, pour le moment, pas prévu de baisser le prix de l'eau ».

Le Conseil intercommunal du SEVAB va se retrouver, cette semaine (6 au 10 décembre 2021), pour parler du budget.

Commission intercommunale pour l'organisation de l'école

La commission ne s'est pas retrouvée.

Monsieur Thierry Saisselin : « l'idée serait de conserver un collège dans chaque village ».

6. Interpellations et questions

Divers

Lecture de la lettre d'un citoyen à l'attention du Conseil communal et du Conseil général, concernant le tunnel du Locle.

Il relève qu'il y a des rumeurs concernant une carrière et des gravats, que le sujet est important et impactera fortement le village. Il estime qu'une information doit être faite à l'attention de la population.

Madame Anne-Laurence Quadranti indique que le sujet est encore à l'état d'embryon.

« Pour le moment, aucune information complémentaire n'est à transmettre de manière objective et détaillée. Si le sujet mérite d'être développé, cela sera fait en temps voulu ».

Une réponse écrite sera rédigée à l'attention de l'auteur.

Remerciements

Monsieur Yvan Botteron fait part de sa gratitude concernant le souper du Conseil général qui a été organisé.

Remerciements émis à l'égard de Madame Sarah Chapatte pour la qualité de son travail effectué durant toute l'année.

Remerciements à l'égard de Madame Christelle Vuillemez pour avoir repris la conciergerie au sein des bâtiments communaux.

Remerciements également à Monsieur Patrick Mercier pour tout le travail accompli durant l'année.

Un cadeau est offert à la Présidente, Madame Valérie Mercier pour la naissance de sa petite fille.

La Présidente, Madame Valérie Mercier, termine la séance en remerciant le Conseil communal et l'assemblée.

La séance est clôturée à 20h28.

Le Cerneux-Péquignot, le 6 décembre 2021

La Présidente
Valérie Mercier

Le secrétaire
Yvan Botteron